

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 896

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 29

À l'alinéa 9, supprimer le mot :

« annuel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.